

Soutien financier à l'organisation d'une manifestation scientifique Grenoble INP – UGA

Campagne 2021 – session 2

Grenoble INP Institut d'ingénierie et de management et l'UGA s'associent et apportent leur soutien commun aux manifestations scientifiques organisées ou co-organisées par les laboratoires de leurs périmètres. Les demandes d'aide peuvent concerner des manifestations revêtant divers formats selon les disciplines mais doivent concerner le champ de la recherche uniquement.

Attention, sont exclues de cette procédure les manifestations organisées dans le cadre de structures telles que les GDR, les GIS, les LabEx, les fédérations de recherche, etc., qui disposent de leurs propres financements.

Critères de financement :

La subvention est attribuée en fonction des caractéristiques de la manifestation :

- Caractère scientifique de la manifestation : les manifestations en lien avec le champ de la formation n'entrent pas dans le cadre de cet appel ;
- Nombre de participants (auditeurs uniquement) ;
- Niveau d'implication des établissements ;
- Caractère national ou international ;
- Lieu de la manifestation : Grenoble et sa région proche, sauf exception justifiée ;
- Durée de la manifestation ;

Attention : les demandes soumises lors de la 1ère session ne pourront être redéposées en 2nde session.

Modalités de financement :

Le soutien aux manifestations sélectionnées s'élève au maximum à 2 000 €. La subvention attribuée au titre de cet appel à projets ne pourra être supérieure à 50% du montant total des recettes.

Pour les colloques retenus, le virement de l'aide attribuée sera effectué par l'un des deux établissements sur le budget non affecté (NA) du laboratoire porteur. Pour des raisons de pilotage budgétaire, les crédits versés au titre de la manifestation devront être utilisés sur l'exercice 2021 et ne pourront pas être reportés en 2022.

Processus de soumission :

Les demandes d'aide doivent être déposées sur le site commun à Grenoble INP et à l'UGA <https://applicationform.grenoble-inp.fr/FSA/34>, et accompagnées des documents suivants :

- Le formulaire de demande d'aide comportant le descriptif détaillé de la manifestation et l'avis circonstancié et visa du directeur du laboratoire,
- Un budget prévisionnel détaillé, faisant apparaître :
 - o les financeurs sollicités et le détail des montants demandés et/ou acquis,
 - o les postes de dépenses et leurs montants respectifs,
 - o le montant éventuellement dédié aux publications.
- Un document de présentation synthétique de la manifestation avec le lien vers la page web si existant : plaquette de présentation, programme prévisionnel, appel à contributions, *keynote speaker* éventuel, etc. Il sera précisé comment les modalités de cette manifestation pourront être aménagées au regard de la situation de pandémie.
- Toute information que vous jugerez utile à l'appui de votre demande.

Une attention particulière sera portée à l'exhaustivité du dossier lors de l'étude de la demande.

Processus de sélection :

- Avis et proposition de financement des pôles de recherche (chaque pôle fera ses propositions dans le cadre des enveloppes fixées par les établissements),
- Décision de financement par la Commission de la recherche de l'UGA.

Calendrier :

Pour 2020-2021, le calendrier est le suivant :

Session	Date de dépôt des demandes d'aide	Date de clôture	Diffusion des résultats
1	19 octobre 2020	30 novembre 2020	Janvier 2021
2	18 mars 2021	6 mai 2021 (23h59)	Juillet 2021

Pour tout renseignement :

Alexandre MARTINEZ

DGD Recherche Innovation Valorisation – Université Grenoble Alpes

Tél : 04 76 51 49 68

manifestation-scientifique@univ-grenoble-alpes.fr